

CONFRONTATION DES MEILLEURS FILMS DE TOUS LES TEMPS

organisée par

LA CINÉMATHÈQUE DE BELGIQUE

pour le compte de

L'EXPOSITION UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE DE BRUXELLES 1958

22 août 1958.

Monsieur le Secrétaire International,

Je vous remercie de votre lettre du 11 août, qui m'a causé le plus vif plaisir.

Nul doute que la réunion du BIRHC à Bruxelles ne relève l'intérêt de la Confrontation.

J'espère pouvoir venir cette semaine encore à Paris, pour discuter de vive voix des différentes modalités de ces réunions, mais je crois nécessaire de vous communiquer au plus tôt quelques remarques que m'inspire la lecture de votre lettre :

1^o) Il ne nous est malheureusement pas possible de prendre en charge des invités avant le 12 octobre, car c'est sur le budget de la Confrontation que ces invitations se font et, comme vous le savez, la Confrontation a lieu du 12 au 18 octobre.
Puis-je vous demander s'il existe une possibilité de limiter ces réunions à ces dates.

2^o) Etant donné les limites de notre budget, nous ne pourrions prendre en charge - comme je vous l'ai déjà écrit - que les frais de logement des participants aux travaux du BIRHC.

3^o) En ce qui concerne le journal, je crois utile de vous faire connaître l'horaire général des manifestations qui auront lieu dans le cadre de la Confrontation :

les matinées seront réservées à des projections de films hors Confrontation, à des communications historiques, à des réunions de jeunes cinéastes et, en général, à toutes les manifestations en dehors des projections de la Confrontation proprement dites,

les projections auront lieu à 18 h. et à 21 h., comme nous y oblige notre désir d'y voir un nombreux public.

Croyez, Monsieur le Secrétaire International, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jacques Ledoux.
Secrétaire de la Confrontation.

Fédération Internationale des Archives du Film
19, rue Spontini
Paris.